

Ivry-sur-Seine, le 23 juillet 2025

## **Fnac Darty poursuit la mise en œuvre de son programme de rachat**

Fnac Darty poursuit la mise en œuvre du programme de rachat de ses propres actions autorisé par l'Assemblée Générale des actionnaires du 28 mai 2025 pour un total de 600 000 actions.

La convention d'achat annoncée le 11 juin 2025 avec le prestataire d'investissement Natixis fait l'objet d'un avenant signé ce jour.

Par cet avenant :

- La date d'échéance est désormais fixée au 30 septembre 2025.
- Le montant maximum à acheter est porté à 10 millions d'euros, au plus tard à l'échéance.

Les autres modalités fixées par cette convention sont inchangées, notamment le prix d'achat unitaire des titres ne pourra pas excéder le prix maximum de 80 euros fixé par l'Assemblée Générale des actionnaires du 28 mai 2025.

## **CONTACTS**

### **ANALYSTES / INVESTISSEURS**

Domitille Vielle – Directrice des relations investisseurs – [domitille.vielle@fnacdarty.com](mailto:domitille.vielle@fnacdarty.com) – +33 (0)6 03 86 05 02

Laura Parisot – Chargée de relations investisseurs – [laura.parisot@fnacdarty.com](mailto:laura.parisot@fnacdarty.com) – +33 (0)6 64 74 27 18

### **PRESSE**

Bénédicte Debusschere – Directrice Relations Médias et Influence – [benedicte.debusschere@fnacdarty.com](mailto:benedicte.debusschere@fnacdarty.com) – +33 (0)6 48 56 70 71